

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE  
UPF Section suisse, 1000 Lausanne – www.francophonie.ch – Rédaction: Romaine Jean

Paraît douze fois par an.

N° 710. Prix de l'abonnement: CHF 40.- (€ 45.00). IBAN: CH14 0900 0000 1000 3056 2. Novembre 2025.

«L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit.»

**Aristote (384-322 av. J.-C.)**

## Oxymorique, adj.

*Le Figaro* juge *oxymorique* la condamnation de l'ancien président français Nicolas Sarkozy à cinq ans de prison ferme. L'oxymore est une figure de style associant deux mots aux sens contradictoires, comme «un silence éloquent». Le journal considère donc que lier Sarkozy à la prison est *oxymorique*.

Source: *Larousse*

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)

## Avoir la charge de, expr.

La formulation incorrecte «être en charge de» vient de la traduction littérale de l'expression anglaise *to be in charge of*. En français, on ne dit pas «il est en charge d'un projet» mais bien «il a la charge d'un projet». L'anglicisme est particulièrement répandu dans le monde de l'entreprise.

Source: Académie française

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)

## Oppugnateur, n. m.

Un *oppugnateur*, du latin *ob* («contre») et *pugnare* («combattre»), est une personne qui attaque, en particulier dans un contexte de débat. Les plateaux de télévision regorgent d'*oppugnateurs*.

Source: La langue française

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)

## Mettre les points sur les i, expr.

Au Moyen Âge, les scribes et copistes abrégeaient et écrivaient très serré pour ne pas gaspiller de parchemin, matériau extrêmement coûteux. La lettre *i* n'était ainsi constituée que d'une seule barre verticale. On y ajouta un point suscrit pour éviter toute confusion. *Mettre les points sur les i* signifiait «être rigoureux». Depuis, l'expression a pris un sens plus large, à savoir «clarifier les choses», «dissiper un doute» ou encore «remettre quelqu'un à sa place».

Source: Wiktionnaire

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)

## Relai ou relais ?

Les deux mon capitaine ! Anciennement, *relais*, issu de «relayer», ne comptait qu'une graphie sous l'influence d'un autre verbe, «relâisser». Depuis les rectifications de l'orthographe de 1990, on peut également écrire *relai* sans *s*, comme balai et délai.

Source: Projet Voltaire

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)

## Garrulité, n. f.

Les invités sur les plateaux de télévision tombent fréquemment dans la *garrulité*. Le mot désigne l'état de celui qui bavarde de manière immodérée.

Source: L'internaute

(Défense du français, N° 710, Novembre 2025)